

Bayonne, le 29 Décembre 2014

PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FFPB BAYONNE - 22 Mars 2014

Le Président de la FFPB, M. Lilou Echeverria, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous à cette assemblée générale ordinaire.

Il remercie la ville de Bayonne qui a mis cette salle du Palais des Sports à disposition de la FFPB, gracieusement, pour la tenue de ses Assemblées.

Le Président, remercie les élus présents et tous les protagonistes de la pelote, il présente Monsieur J-Baptiste DUNAT, Vice-Président FIPV

Et cite les personnes excusées :

- Madame Valérie FOURNEYRON Ministre des Sports,
- Monsieur Thierry MOSIMANN, Directeur des Sports au Ministère des Sports
- Monsieur Dominique CHARRE, Sous-directeur de la vie fédérale et du sport de haut niveau au Ministère des sports,
- Monsieur Denis MASSEGLIA Président Comité National Olympique Sportif Français
- Monsieur Jean Michel SAUTREAU, Président national de l'USEP
- Monsieur Laurent PETRYNKA, Directeur national UNSS
- Monsieur Alain ROUSSET Président du Conseil Régional d'Aquitaine
- Monsieur Franck HOURMAT Directeur Départemental des Sports et de la Cohésion Sociale,
- Monsieur Philippe ETCHEVERRIA Chef du pôle Jeunesse, Sports et Vie Associative à la Direction Départementale Cohésion Sociale 64
- Monsieur Georges LABAZEE Président Conseil Général
- Monsieur Guy MONDORGE Vice-président chargé de la Culture, du sport et de la vie Associative au Conseil général des Pyrénées Atlantiques,
- Monsieur Claude LABAN Directeur de la Jeunesse et des activités sportives au Conseil général des Pyrénées Atlantiques,
- Monsieur Dominique BOUTINEAU, Président de la Fédération Internationale pelote basque
- Monsieur Julian GARCIA ANGULO Président Fédération Espagnole de Pelote,
- Monsieur Jean GRENET Maire de Bayonne
- Madame Colette CAPDEVIELLE, Députée des Pyrénées Atlantiques

Les Présidents des clubs « Abarratia »-Ahyerre, « la Guicheuse »-Guiche, l'Urrunarrak-Urrugne et l' l'A.S. Orthevielloise, se sont également excusés.

Présentation des Présidents de ligue

Pays Basque : Jean Michel GARAYAR

Landes : Alain DASSE Béarn : Gilles LOLIBE

Ile de France : Michel GOYENETCHE
Côte d'Argent : Peyo GARAICOECHEA
Midi-Pyrénées : Philippe MAUMET

Provence Alpes Côte d'Azur Corse: Jean Christophe VISENTIN

Ile de La Réunion : Frédéric MOUNITCHY Nord Pas de Calais : Jean Marie CARRARA

St Pierre et Miguelon: Léo HARAN

Aquitaine : Bernard LACOSTE

Liste des Décès

Le Président fait un hommage en quelques mots pour chacun des disparus de l'année depuis la dernière assemblée générale. Il associe tous les défunts des clubs et ligues à la minute de silence qui suit.

Appel des Représentants des Ligues et des Clubs

Les listes d'émargement font apparaître le nombre de voix suivant (ligues + clubs) :

		A.G.O.
Pays-Basque	:	303
Landes	:	183
Béarn	:	139
IledeFrance	:	40
Côte d'Argent		97
Midi-Pyrénées	•	100
Provence Alpes Côte d'Azur Corse:		3
Ile de La Réunion	:	7
Nord Pas de Calais	•	14
St Pierre et Miquelon	:	0
α		006

Soit un total de **886** voix

Le quorum <u>663</u> voix étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut se dérouler normalement.

<u>Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du 13 Avril 2013</u>

Les PV ont été envoyés par courriel fin décembre à tous les clubs – ligues et membres du comité directeur.

Validation des résultats sportifs

La validation des résultats sportifs, consultables sur le site, se fait aussi à l'unanimité.

Rapport Moral

Le Président redonne les axes du projet fédéral et, pour chacun, fait le bilan de l'avancement. Ce rapport est consigné dans le document officiel de l'A.G.

Le tableau de l'année précédente montre des déficits. Celui de cette année présente des bénéfices pour chaque poste : FFPB, CNF et FFPB Com.

Il faut y voir le résultat d'une gestion rigoureuse et le Président en remercie les trésoriers.

Il admet qu'au niveau des règlements beaucoup reste à faire. La restructuration doit s'amorcer. Pour le logiciel commun à la Fédération et aux Ligues, le travail est en cours.

Sur le 2° axe, la nouvelle équipe devait remettre les calendriers au plus tôt. Cela n'a pas toujours été fait. Les conventions avec les privés ont été signées.

Sur le 3° axe de la promotion de la pelote, l'équipe enregistre un succès.

La Fédération est en bonne voie. Les villes ont apporté une aide et vont continuer.

Des conventions ont aussi été signées avec l'USEP et l'UNSS. Il reste à développer le Pass'Pelote et à créer un centre de formation pour l'Elite.

Sur le 4° axe du patrimoine le Président explique ce qu'il faut faire et les actions proposées par le centre Nelson Paillou.

Pour lui, la Commission Recherche devrait s'axer sur les moyens de développer la pelote.

En conclusion il souligne la conformité des stratégies menées avec à la fois le programme initial et le projet de politique fédérale adopté à l'unanimité lors des assises nationales.

Il remercie tous ceux qui y contribuent avec dévouement, ainsi que le personnel de la FFPB.

Beaucoup reste à faire et le Président indique la priorité actuelle, l'échéance du Mexique, avec pour objectif de terminer premier pays.

M. Glize prend la parole et, après avoir salué l'assemblée, s'excuse de son absence à l'A.G. précédente. Il souligne que l'équipe précédente a dû prendre en compte une situation financière délicate. Dès le début il avait alerté sur les difficultés dues à la société Arche Conseil Sport et qui a dû déposer le bilan. FFPB et FFPB Com ont réussi à passer ce cap sans déposer le bilan. Il redonne les résultats positifs de FFPB Com et précise qu'aucun contrat n'a été signé engageant la future équipe. Il parle des combats et notamment au niveau du Ministère où il a obtenu que la baisse de subventions soit minimale. Il demande des éclaircissements sur les comptes de la FFPB et signale qu'il votera « pour » quelles que soient les réponses données à ces questions, par respect de la commission des finances.

Le Président lui répond qu'on pourrait parler longtemps de Arche Conseil Sport ou de MMA. Il ne s'agit pas, pour lui, d'accuser les bénévoles. Il explique ce qui s'est passé avec MMA et parle des erreurs. Il ne porte pas de jugement mais il fait des constats.

Et il explique comment la nouvelle équipe a résorbé les déficits, malgré la dette à MMA et malgré la perte d'un partenaire majeur, en travaillant pour créer des événements.

Par ailleurs, tout le partenariat trouvé est entièrement acquis à la Fédération. Il ne veut plus qu'on parle de Arche Conseil Sport à l'avenir. Il y avait juste un problème dans le contrat du fait que Arche Conseil Sport (ACS) encaissait l'argent. Si la FFPB a réussi à faire rentrer les 30% de Arche Conseil Sport les premières années, c'est parce que les trésoriers y ont veillé. M. Superville s'y est essoufflé et ne s'est pas représenté. Pendant le mandat de Roland Dufourg, l'argent rentrait. L'équipe suivante n'a pas su faire entrer l'argent. Que s'est-il passé? L'équipe a même renoncé à cette dette. Pourquoi abandonner tant d'argent dû? Arche Conseil Sport a attaqué la FFPB, qui a préféré renoncer au recouvrement de la dette, pour ne pas risquer de perdre un procès.

A propos de la gestion du trinquet moderne, la FFPB payait les locaux en loyer et aussi un remboursement du trinquet construit en partie grâce à la FFPB et avec un fonds du CNDS.

M. Boutineau avait fait un accord en vertu duquel la FFPB payait un loyer à la place de l'emprunt. A la 15^e année la FFPB était chez elle dans le trinquet. A la 14^e année, l'équipe alors en place a abandonné le trinquet. Actuellement, si la FFPB dépasse les 50 h, elle paye les heures supplémentaires. La FFPB a perdu un outil que toutes les fédérations essaient d'avoir : des installations propres. Lilou Echeverria a écrit au Maire de Bayonne qu'il ne trouve pas juste de payer la location.

Il rappelle à M. Glize qu'il n'accuse personne car chacun fait ce qu'il peut, mais il estime qu'il y a eu une erreur.

Pour les comptes, le Président explique que des procédures ont été mises en place. Aucun bon de commande, aucune facture ne passent sans être signés par lui et par les trésoriers.

Derrière, cela permet de faire une gestion rigoureuse. Et on a fait entrer de l'argent par un investissement personnel.

Le rapport est voté à l'unanimité. Le Président en remercie vivement l'assemblée.

Rapport d'Activités

Le Secrétaire Général, Roland Dufourg présente le rapport d'activités de l'année 2013 sous forme d'un diaporama (il remercie les photographes) qu'il commente.

Les associations sont classées au vu du nombre de licenciés et le Secrétaire félicite les dix premières. Les nombreuses compétitions nationales sont passées en revue avec les clubs et joueurs titrés et la fréquentation des finales.

L'augmentation des entrées est relevée ainsi que la dimension culturelle, l'organisation des repas, la convivialité et la présentation des joueurs participant à la 91^e Grande Semaine de Pelote Basque.

Les tableaux de résultats sportifs se succèdent.

Un hommage particulier est dû à Jean Haritschelhar qui reçut la Médaille d'Or de la FFPB et nous a laissé cette magnifique devise « *Goazen aintzina* ».

Rapport Financier et approbation des comptes

Le Rapport financier est mené par les deux Trésoriers.

M. Marris pense qu'en premier lieu, tous les clubs sont à remercier. En réglant leurs cotisations à temps ils ont permis à la trésorerie d'être remise à flot.

Les subventions étant diminuées, les demandes d'aide pour les stages seront examinées avec une attention accrue.

M. Superville salue l'assemblée. Il rassure les présents quant à la lassitude dont parlait le Président. C'est avec beaucoup d'allant, qu'il aborde cette AG. Il présente les comptes le plus simplement possible.

Il annonce une diminution du nombre de licences sportives. Les licences loisirs sont en augmentation. Il y a un transfert des sportives vers les loisirs avec, finalement, une baisse des recettes.

En ce qui concerne la production de services, la Grande Semaine de Pelote Basque affiche une augmentation, grâce aux prestations VIP, notamment, qui génèrent aussi une augmentation pour l'Elite Pro et la Cesta Punta Professionnelle. Ainsi se trouve compensée, la diminution des licences. A propos des subventions d'exploitation par le Ministère des Sports, le Conseil Général et le Conseil Régional, une diminution sensible de 14.700 € est constatée pour la subvention du Ministère et les autres sont à peu près dans la même fourchette.

Les charges d'achat de matériel concernent principalement les pelotes et instruments.

Le détail des comptes est en ligne. L'exercice 2013 affiche un résultat positif de 8.974 €.

M. Superville indique qu'un échéancier a été établi concernant les dates de remboursement des frais ou les paiements des parts sur les finales aux Clubs et aux Ligues, par la FFPB.

A propos des stages, les demandes d'aide seront examinées sous peu et les montants seront déterminés. La FFPB versera 70% du montant affecté et le restant sera viré en octobre après production par les organisateurs, des justificatifs des dépenses.

M. Marris ajoute que la trésorerie reste bien fragile. L'effort de rigueur sera poursuivi. Il précise que les demandes de remboursement pour les frais de déplacement doivent parvenir sous 8 jours et que sans facture il ne peut y avoir de remboursement.

M. Casteres, responsable de la commission des finances, expose les comptes sous forme de schémas qu'il commente.

Il a réparti les dépenses en 4 domaines. Les capitaux propres sont analysés depuis 2009, montrant une situation fragile.

- M. Poussou, Commissaire aux Comptes, donne son opinion d'auditeur externe.
- 1) A propos de la certification de sincérité des comptes annuels, l'approbation est sans réserves.
- 2) A propos des modes et méthodes d'évaluation qui ont présidé à l'établissement des comptes, il n'y a pas d'observation.
- 3) Le respect de la législation et la qualité des informations financières transmises n'appellent pas non plus d'observation.

Il n'y pas de convention nouvelle à signaler.

La créance de FFPB Com a été récupérée intégralement à ce jour.

- M. Vianes, à ce moment, fait une remarque. En effet, pour rembourser il faut respecter les 8 jours, mais il a un problème pour les chambres louées dont les factures n'ont pas été données sous 8 jours.
- M. Morand, Vice-président de la Ligue de Pelote du Béarn demande combien de temps durera le versement des 50% à la Ligue de Pelote du Pays Basque pour le logiciel.
- Le Président répond que c'est prévu pour deux mandats et qu'après, on ne sera peut-être pas là.
- M. Glize a une précision à demander concernant les fonds dédiés. Il explique que pendant 4 ans il a fallu se justifier auprès du Ministère des Sports pour les frais de fonctionnement au niveau du CNF. Il veut savoir si c'est le même fonctionnement actuellement, si, pour 2014, le principe est le même, avec un engagement fédéral et des fonds dédiés.
- Le Président répond que rien n'a changé. Il est allé au ministère début janvier et les procédures sont les mêmes. La loi de 1984 va être changée mais on n'en sait pas plus. C'est un projet.
- M. Casteres répond que les fonds dédiés ont été provisionnés, qu'en 2013, on a fonctionné sur ces fonds.

Le rapport financier est voté à l'unanimité. Le Président remercie l'assistance.

Budget Prévisionnel 2014

M. Casteres présente le budget prévisionnel selon les 4 axes.

Logiciel pour compétitions

- M. Glize intervient pour le club Xistera. Le montant des licences a été augmenté en partie pour la location du logiciel. C'est la Ligue de Pelote du Pays Basque qui va en retirer bénéfice. Le club Xistera sera attentif à ce que la ligue leur donnera.
- M. Garayar, Président de la Ligue de Pelote du Pays Basque, demande ce qu'attend le club Xistera.
- M. Glize répond que la ligue organise seulement des compétitions pour lesquelles les juges sont fournis par les clubs. Il se demande ce que les clubs auront en plus. Au niveau de la modernisation il n'y a pas grand-chose comme retour, au niveau des compétitions pour les plus jeunes joueurs non plus.
- M. Garayar estime qu'il faudrait participer plus aux réunions pour en parler.
- M. Glize attend plus pour les joueurs les plus petits, qui n'ont pas un bon niveau et qu'on doit pouvoir maintenir.

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

La parole est donnée à M. Durcudoy à propos du logiciel compétitions.

Il salue l'assemblée avant d'expliquer les deux phases de développement. Le logiciel a d'abord été mis à disposition de toutes les Ligues qui le souhaitaient. A ce niveau il était en fonctionnement sous forme de test mais la ligue des Landes a commencé à l'utiliser pour les compétitions. Il y aura de fait un transfert des données qui va toucher aussi la Ligue de Pelote du Pays Basque. Il est souhaitable de se tourner vers lui en cas de problème au niveau du

logiciel. En effet, on peut optimiser ce logiciel dans l'intérêt des Ligues. Une évolution doit aussi se faire avec le règlement international qui a des compétitions en manches. Des essais auront lieu tout l'été et, à partir de septembre, tous les engagements se feront par ce logiciel.

M. Glize regrette qu'on n'ait pas de classement au fur et à mesure des parties.

M. Durcudoy répond que le classement ne peut être réalisé qu'à la fin de toutes les parties de groupes.

M. Lolibe, Président de la Ligue de Pelote du Béarn, signale que sa ligue a mis en place le logiciel pour l'été, à chistera joko garbi et paleta pelote de gomme pleine en fronton place libre. Pour l'instant c'est satisfaisant, mais au niveau de la mise à jour des licences il demande si elle pourrait être faite tous les jours, notamment dans le but d'engager les joueurs.

M. Durcudoy explique que cela se fait tous les jeudis et que c'est une période de tests mais qu'il y a en même temps un travail pour pouvoir mettre à jour quotidiennement dans le futur.

Le Président explique le règlement de la FIPV qui va peut-être changer. Il faut savoir si la FIPV abandonne les compétitions en manches ou non. La FFPB suivra le règlement de la FIPV et adoptera les manches, le cas échéant. L'approche étant différente suivant la forme de compétition, il est important, pour nos athlètes, d'avoir la bonne préparation. Mais il faut attendre le résultat des élections à la FIPV. Donc le système des manches ne sera pas mis en place au 1^{er} octobre. L'assistance réagit en exprimant la nécessité que les Ligues fassent des compétitions en manches.

Mme Guillenteguy intervient à propos des forfaits qui pénalisent les autres gamins du groupe où ils se trouvent et elle propose de leur donner plus de chance sportivement en ajoutant une rencontre. M. Dufourg est conscient du problème mais n'a pu mettre en place cette solution du fait que les calendriers sont très serrés.

Mme Guillenteguy pense que cela prendrait une journée de plus pour ces barrages.

Le Président estime que tout est possible mais que cela complique aussi alors qu'il faut déjà gérer les reports et forfaits, or il ne s'agit pas d'un tournoi mais d'un championnat fédéral.

Intervention du Directeur Technique National

La parole est donnée au Directeur Technique National qui rappelle une action très importante pour la FFPB dans ses relations avec le Ministère des Sports : la Pelote Basque a encore été reconnue en 2013 comme sport de haut niveau. Cela entraîne la labellisation des structures « Parcours d'Excellence ». Il y a 3 pôles France : à Bayonne pour toutes les spécialités internationales, à Toulouse et sur l'Île de La Réunion dont c'est le seul Pôle sportif de haut niveau. Deux pôles espoirs et deux structures associées, les centres de Pau et de Bordeaux existent par ailleurs. Cela permet à la FFPB d'être subventionnée par le Ministère des Sports. Si les subventions accusent 5% de baisse sur les 4 ans, il faut relativiser en comparant avec l'Espagne où le Ministère des Sports a subi 50% de baisse. Le statut de sport de haut niveau est acquis jusqu'en 2017. Après il sera remis en question.

En 2014, la France participera à une compétition internationale avec 55 sportifs. Certains critères naturels sont à prendre en compte, comme l'altitude qui demande un potentiel de formule1 et un esprit de 4x4. Il faudra être dans l'efficacité par l'adaptation au contexte.

Au niveau budget, il faut s'adapter. Potentiellement c'est possible d'être la première nation. Mais il faut compter avec les subtilités et les incertitudes de la compétition. Il y a une évidence : les joueurs mexicains auront un avantage certain en jouant chez eux. Le DTN tient à signaler qu'une nouvelle loi du sport est en gestation et que le sport est en pleine mutation. Notamment pour les clubs, le cadre des prescriptions médicales est à envisager pour un développement. La pelote pourrait être prescrite par les médecins car elle possède beaucoup de possibilités. Cela ouvre des marchés et on pourrait concevoir que le possesseur d'un BF3 vienne pour pratiquer sur injonction thérapeutique. Cela pourrait professionnaliser la pelote et créer des emplois. Dans l'avenir de nos clubs et ligues, il existera des potentialités car la pelote véhicule de la convivialité et on pourrait en arriver à

licencier des personnes qui viendraient sur injonction thérapeutique. Le DTN espère que l'objectif fixé par le Président sera atteint.

Le Président précise qu'au niveau d'un entretien au Ministère il a demandé à M. Charre, sousdirecteur de la vie fédérale et du sport de haut niveau, si les cadres techniques, chargés de la partie sportive de haut niveau, avaient aussi à s'occuper du développement de la pelote, point important pour les dirigeants. La réponse étant affirmative, il a demandé aux cadres techniques qu'ils s'occupent du développement. En effet, il y a une baisse du nombre de licenciés. Or, tous les bénévoles travaillent au maximum. Les cadres techniques doivent donc les aider davantage. La FFPB n'est pas subventionnée uniquement pour le haut niveau. Le Ministère des Sports a voulu répertorier tous les clubs dans tous les sports. Or la FFPB est présente essentiellement dans le sud-ouest. Il faut donc faire attention à se développer ailleurs, comme les autres sports. Le Président a proposé de créer un poste de cadre technique à Paris. Le Ministère est intéressé et prêt à envisager un pôle espoir au niveau de Paris.

Il faut que les joueurs s'entraînent pour gagner même si la compétition est en haute altitude. On peut s'entraîner à la Rhune.

Le Président revient sur le partenariat en précisant qu'il y a eu aussi des négociations sur des produits (comme les maillots de jeu de la Grande Semaine de Pelote Basque) et pas seulement sur des liquidités. Par exemple, le partenariat avec Renault permet de prêter des voitures pour se rendre aux parties.

M. Lagourgue, qui a déjà communiqué sur ce point avec le DTN M. Pla mentionne l'arrêté du Ministère qui propose une équivalence des brevets d'état (BE) en BEGEPS et il demande comment compte faire le DTN pour prévenir les BE afin qu'ils puissent convertir leurs diplômes.

Le DTN répond que la mise en conformité des diplômes a été étudiée. Les Brevets d'Etat n'existent plus. Le diplôme a été converti en diplômes plus difficiles à obtenir et qui permettent d'être employé dans une piscine par exemple. Peu de personnes ont obtenu un travail grâce à ce BE. Si on veut le réactualiser, on peut le faire du fait de cet arrêté. On peut mettre l'information sur le site. La formation des personnes ne peut se faire que dans des CREPS, pour nous, à Bordeaux Talence et Toulouse. Les CREPS veulent bien nous prendre en charge et organiser cette formation. Ayant moins de vingt candidats nous serons associés à d'autres disciplines. Des unités Brevets Fédéraux (BF) sont capitalisables. Un gros travail est fait avec les BF. Il y a, par ailleurs, un problème économique car ces diplômes sont couteux, à hauteur de diplômes universitaires : 7 000 euros.

M. Lacoste fait remarquer que le brevet fédéral ne peut être de même niveau que ces diplômes d'état et que, de plus, un DE pelote n'aura pas la même valeur qu'un DE natation. Il pense qu'il faut créer des emplois et que le sport est en capacité de le faire si, avec une installation créée, on crée aussi un emploi. Il précise qu'il y a 122 BF2 pelote.

Le Président insiste sur la nécessité d'avoir des personnes compétentes et de mettre en équivalence les diplômes. M. Pla précise qu'il y aura seulement quelques unités en moins mais qu'il faudra passer d'autres épreuves générales.

Questions Diverses

M. Garcia demande ce qu'il en est des engagements de fin d'été à propos des sélectionnés.

Le Président répond qu'il n'y a pas de spécialisation. On ne met pas un joueur au pied du mur et surtout pas de partie de sélection le matin avec une demi-finale à jouer l'après-midi.

On repousse jusqu'à fin juin la date où on donne les sélectionnés. Pour mieux les sélectionner, mais, pour autant, pas question de les empêcher de jouer en place libre. On a intérêt à avoir les meilleurs joueurs dans la grande semaine de pelote basque.

Avec la DTN il y a un différent. Le président aurait aimé que certains joueurs puissent doubler en finale afin que les meilleurs soient présents en finale.

M. Dunat, qui dit assister aux AG de la FFPB depuis 1972, donne ses félicitations pour la tenue de celle-ci qui se termine pour midi. Il est admiratif devant les comptes, d'autant que la FIPV est en difficulté, devant les résultats, mais aussi pour la tenue des joueurs et les entraîneurs, alors qu'il y a des dérives dans d'autres sports. Il félicite le Président et tous les dirigeants. Il remercie la FFPB qui soutient la FIPV. Sinon elle serait en danger. Il excuse M. Boutineau, pris par l'inauguration d'un fronton et l'organisation du Mondial au Mexique, qui comprend la construction d'un complexe couvert avec deux trinquets, deux frontons murs à gauche de 36m et de 30m et un Jai-Alai. Toutes les rencontres se feront dans ce même lieu. L'organisation générale se met en place. La télévision par internet et la vente des billets sont en traitement. Ce sera le dernier mandat de M. Boutineau car il est temps de laisser la place. Le bilan est mitigé. On note un essoufflement économique, humain, technique. La pelote doit se simplifier et elle n'échappera pas à ce besoin. Il souhaite à la FFPB beaucoup de réussite et des progrès pour la pelote.

Le Président lit une lettre de M. Boutineau à propos de M. Dunat dont il veut faire l'éloge. Il veut le féliciter pour sa capacité d'étude des personnes et des situations, pour son honnêteté et sa connaissance de la pelote. Il a été apprécié par les responsables et il a permis que la pelote soit présente aux jeux panaméricains, des îles, etc... .M. Boutineau redit qu'il n'est pas question d'abandonner des spécialités mais qu'il faut garder *Fronton 2020*. La place est libre pour tous ceux qui veulent venir se présenter comme président de la FIPV. Officiellement il n'y a aucun candidat et la FIPV a besoin de tous, et de grands présidents.

<u>AFCAM</u>: remise trophée Espoir (Donis Bruno) - trophée Elite (Etchemendy Jean Pierre)

Avant de remettre les trophées, M. Lagourgue, Vice-président de la FFPB, rappelle la situation des juges de la FFPB. La session 2013 a été un échec. La corporation vieillit, s'essouffle. Il faut en prendre conscience. Il faut chercher des candidats. C'est important de proposer des candidats dans les clubs et les ligues.

M. Jean Pierre Etchemendy est honoré, dans la catégorie Elite de l'AFCAM par M. Dunat après que M. Lagourgue a résumé sa vie sportive et ses diverses responsabilités.

M. Bruno Donis est honoré dans la catégorie Espoir par le Président Lilou Echeverria. Après un résumé de ses activités.

M. Bonnafous, super doyen de l'Assemblée, prend la parole. C'est la 29° AG à laquelle il participe et il veut féliciter le Président sur deux points, le financement qui a complètement résorbé le déficit en un an et sur le développement de la pelote en dehors de son fief. Il pense qu'il faut faire mousser la pelote basque. Il remercie l'équipe pour son travail.

Le Président remercie l'assemblée et clôt l'A.G à 12h20 en annonçant qu'un apéritif est offert au Trinquet Moderne.

La Secrétaire Générale Adjointe, Evelyne CAPELIER MOURGUY Le Président, Lilou ECHEVERRIA